

La concurrence au service de tous

RAPPORTEUR (H/F)

Service concurrence 4 - Secteurs des médias, financier et agricole

Publication le 28 juillet 2023

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

Elle a en charge 4 grandes missions :

Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus)

Contrôler les opérations de concentrations (fusions et rachats)

Emettre des recommandations (avis aux pouvoirs publics et acteurs économiques)

Réguler les professions réglementées

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique et au développement durable.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Les services d'instruction, dirigés par le rapporteur général, comptent environ cent rapporteurs permanents. Ils comprennent six services dédiés au traitement des dossiers contentieux, dont l'un est par ailleurs en charge des professions réglementées, ainsi que le service des concentrations, le service des investigations, le service économique et le service de l'économie numérique. Chaque service est dirigé par un chef de service et/ou un rapporteur général adjoint.

Les rapporteurs ont des profils variés, à dominante économique ou juridique.

La présente fiche de poste concerne le recrutement d'un(e) rapporteur(e) pour une affectation dans l'unité concurrence 4 chargée du traitement des dossiers contentieux et des avis de l'Autorité, en particulier dans le secteur des médias, le secteur financier et le secteur agricole.

DESCRIPTION DU POSTE

Les unités « concurrence » des services d'instruction ont en charge le contentieux de la concurrence, notamment dans leurs secteurs de spécialisation (ententes, abus de position dominante) ainsi que l'élaboration de projets d'avis de l'Autorité.

Dans ce cadre, le(a) rapporteur(e) :

- ✓ instruit les dossiers dont l'Autorité est saisie : décisions au fond, demandes de mesures conservatoires, demandes d'avis ;
- ✓ enquête (recueil de preuves, audition des témoins, ...);

- ✓ participe aux opérations de visites et saisies (y compris pour des affaires qu'il n'instruit pas) ;
- ✓ participe à la consolidation des compétences de l'unité sur les problématiques liées à sa spécialisation (par exemple sur les évolutions législatives relatives au secteur).

Sous le contrôle du rapporteur général adjoint, le(a) rapporteur(e) rédige les notifications de griefs et les rapports qui interviennent dans le cadre des procédures contradictoires relatives aux pratiques anticoncurrentielles qu'il(elle) instruit (abus de position dominante, ententes). Il(elle) rédige également des avis, notamment sur saisine du gouvernement, des commissions parlementaires, des collectivités ou des juridictions commerciales, ou encore sur saisine d'office du collège. Dans ses dossiers, il(elle) soutient à l'oral la position des services d'instruction à l'occasion des séances devant le collège de l'Autorité.

Le(a) rapporteur(e) peut également être sollicité(e) pour participer à différentes activités annexes, comme la formation et des groupes de travail internes, ou encore les activités internationales, principalement celles du réseau européen de concurrence.

PROFIL DU CANDIDAT

Le(a) candidat(e) doit être titulaires d'un diplôme de grande école, d'un master 2 ou d'un diplôme universitaire équivalent en droit de la concurrence ou en économie industrielle/microéconomie, et maîtriser l'anglais.

Le poste est à dominante juridique et/ou économique. Une expérience professionnelle de trois années en droit ou en économie de la concurrence serait souhaitable.

Une spécialisation sectorielle n'est pas exigée. Toutefois, une appétence pour les enjeux techniques, économiques et stratégiques des secteurs dont l'unité 4 a la charge constituerait un atout.

Le(a) candidat(e) saura travailler en équipe et faire preuve d'autonomie et de sens de l'initiative. Il(elle) devra également avoir des qualités analytiques, et être méthodique, organisé(e), rigoureux(euse) et doté(e) d'excellentes qualités de synthèse et de rédaction en français.

Réactif(ve), il(elle) témoignera d'une capacité à respecter les délais dans le traitement des affaires qui lui sont confiées.

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

Le poste est ouvert aux agents titulaires de catégorie A (détachement sur contrat) et aux contractuels (contrat à durée indéterminée).

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser, par courriel, au plus tard le **17 septembre 2023** à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr. Merci de noter sur votre candidature la référence de l'offre : « **RAPP.C4.2023** ».

Des renseignements peuvent être pris auprès des personnes suivantes :

Lauriane Lépine, rapporteur générale adjoint du service concurrence 4 (01.55.04.00.64)

Noémie Picand, chargée du recrutement au service des ressources humaines (01.55.04.01.06)

Autorité de la concurrence

11, rue de l'échelle, 75001 Paris

01 55 04 00 00

www.autoritedelaconcurrence.fr

